

L'acquisition des Résidences Jazz

Le 1^{er} mars dernier fut la concrétisation pour Cogir d'une année complète de travail investie dans une transaction permettant à l'entreprise de réaliser un grand coup. Suite à une entente de partenariat conclue l'automne dernier avec un investisseur institutionnel québécois de première qualité, il a été convenu que nous serions à la recherche d'investissements dans le domaine des résidences pour aînés au Québec afin de réaliser des acquisitions, des agrandissements ou des constructions neuves.

Nous avons donc réalisé, le 1 mars dernier, le premier investissement de notre nouveau partenariat en faisant l'acquisition des 5 résidences pour aînés de la bannière JAZZ situées à Longueuil, Drummondville, Ste-Foy, Lebourgneuf et Lévis. Il s'agit au total d'environ 1000 unités de logement d'une qualité exceptionnelle, tous les immeubles étant de construction relativement récente. Trois des cinq résidences offrent la possibilité d'agrandissement pour environ 500 logements additionnels. Le montant de la transaction est légèrement supérieur à 150 000 000\$.

Cette transaction solidifie notre positionnement en tant que chef de file de l'industrie avec 40 résidences sous nos bannières AZUR et maintenant JAZZ. Nous mettrons en œuvre tout notre savoir-faire et nos efforts afin d'assurer un service de qualité et un environnement chaleureux et sécuritaire à tous nos résidents.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec M. Mathieu Duguay, Vice-président exécutif, Société de gestion COGIR.

